



## Compte-rendu de l'entretien avec le maire de Massy, Vincent DELAHAYE

Le 26 août 2016

La mairie de Massy accueille chaque année (le 3<sup>ème</sup> week-end de janvier) le « Festival International du Cirque ». Ce festival était à ses débuts principalement axé sur les animaux, mais au fil du temps les animaux ont tendance à être de moins en moins présents selon le maire.

Concernant le cirque d'Europe, c'est ce dernier qui a fait une demande d'autorisation à la mairie pour s'installer. Lorsque nous avons parlé de la réglementation au maire (l'arrêté du 18 mars 2011), qui n'était pas respectée, à savoir en outre un enclos extérieur de 60 m<sup>2</sup> minimum pour les félins, le maire a déclaré que c'était au Préfet de faire respecter cette réglementation.

De même lorsque nous lui avons montré la réglementation suivante : l'article R581-22 du Code de l'environnement qui indique que l'affichage sur les éclairages publics et les poteaux de télécommunications est strictement illégal, le maire a déclaré qu'il tolérait cet affichage hors la loi.

Ensuite nous avons abordé le cas de Samba. Nous lui avons raconté son histoire et remis un document à l'appui. Le maire a alors déclaré qu'il ne tolérait pas des cas de maltraitance avérés et a affirmé qu'il n'accepterait plus le cirque d'Europe sur sa commune tant que le cirque détiendrait Samba. Nous avons donc continué l'entretien sur le terme de maltraitance en lui remettant notre dossier cirque sur les conditions de vie et de dressage des animaux, en tentant de lui expliquer que la maltraitance pouvait prendre différentes formes : physique cachée et psychologique. Malheureusement il a indiqué « je ne suis pas contre si les animaux sont bien traités » et « je ne suis pas contre le dressage », mais nous espérons que les arguments de ce dossier, appuyés sur des études d'experts et de vétérinaires, parviendra à lui faire changer d'avis.

Enfin nous avons abordé la question de l'image que renvoyait la présence d'animaux dans les cirques aux enfants. Sa réponse a été : « je ne pense pas qu'ils soient choqués ». Nous lui avons alors expliqué que si les enfants réagissaient ainsi c'était uniquement parce qu'ils ne connaissaient que les paillettes du spectacle et pas la réalité du stress et du dressage caché derrière le décor, car bien évidemment une fois informé ce sont bien les premiers à refuser de cautionner ce genre de spectacle.

Là aussi nous espérons que l'argumentaire, présent dans le dossier, établi par une psychologue, lui amènera un autre angle de réflexion.

Le collectif poursuit sa campagne de sensibilisation contre la présence d'animaux dans les cirques, tant au niveau de la mairie de Massy que sur le terrain, en particulier lors du « Festival International du Cirque » en janvier prochain.